



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 25 avril 2024

Question de Mme Anouck Saugy, déposée le 19 juin 2023 « Y a-t-il le feu au lac ? »

Rappel

« Eté comme hiver, Lausanne accueille un grand nombre de baigneurs dans les diverses zones de baignade que propose notre Ville. Bien que l'on ne puisse que saluer les nombreuses démarches entreprises par la Ville pour faciliter l'accès au lac Léman, on peut en effet regretter que les différentes zones de baignade ne prévoient pas la possibilité de connaître la température de l'eau. A titre d'exemples, on pourrait envisager que la Ville installe à tous les emplacements concernés un thermomètre ou encore un code QR que les baigneurs pourraient scanner afin de connaître la température de l'eau ».

Préambule

Afin de répondre à la demande grandissante de la population, la Municipalité œuvre pour augmenter le nombre de points d'accès à l'eau et des aménagements nécessaires. Au vu du vif succès rencontré par les zones de baignade du Vieux-Port d'Ouchy et de la Jetée de la Compagnie, elle poursuit ses efforts pour mettre à la disposition du public des accès supplémentaires.

Dans le cadre de ces installations, l'indication de la température de l'eau d'une zone de baignade est une information très intéressante pour les baigneuses et baigneurs qui peut compléter utilement les infrastructures.

Réponse de la Municipalité

Question 1 : La Municipalité envisage-t-elle d'indiquer par quelque moyen que ce soit, la température du lac Léman dans ses zones de baignade

Au vu de l'intérêt que représente l'indication de la température de l'eau, la Municipalité a retenu un système consistant à afficher un code QR qu'il suffira de scanner pour obtenir l'indication de la température de l'eau directement publié sur le site de la Ville (<https://www.lausanne.ch/vie-pratique/economie-et-commerces/ports-et-rives-du-lac/zones-de-baignade.html>).

Question 2 : Si oui, la Municipalité pense-t-elle être en mesure de le faire dans les meilleurs délais ? Si non, pourquoi ?

Des capteurs ont été installés dans les eaux d'Ouchy et de Vidy et plusieurs sites de baignade existants (Vieux-Port d'Ouchy, Jetée de la Compagnie, plage du Bourget) ont déjà été équipés de panneaux sur lesquels figurent les codes QR.

La Municipalité continuera d'équiper les futures zones de baignade au fur et à mesure de leur mise en fonction.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de Mme Anouck Saugy.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 25 avril 2024.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

